

PRÉSIDENT : BERLIN
LONDRES
ADRESSE PARIS (21) : 142, Rue Montmartre
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS
TÉLÉPHONE : GUTENBERG : 02-57
02-69
PUBLI-CITÉ ANNONCES
142, Rue Montmartre, 142



JOURNAL SOCIALISTE

Directeur Politique : JEAN JAURES

ABONNEMENTS
Sans frais dans les bureaux de Poste
1 an : 6 francs 50 cts
6 mois : 3 francs 50 cts
3 mois : 2 francs 50 cts
15 jours : 1 franc 50 cts
Etranger : 1 franc 50 cts plus 1 franc de port
Union postale : 31 - 10 50 - 5 - 5 -

GRAVES RÉVÉLATIONS AU SÉNAT SUR LA SITUATION DE L'ARMÉE

M. Charles Humbert signale la désorganisation de la défense nationale

L'EXPLOSION

Le Sénat ignorait-il donc que l'administration militaire était routinière et imprévoyante ? Le scandale de la loi de trois ans, improvisée pour masquer la stérilité d'invention des dirigeants de la rue Saint-Dominique et les fautes accumulées par eux, n'avait donc pas suffi à avertir les sénateurs ? Hier, ils ont très sauté, comme à l'explosion d'une bombe, aux révélations de M. Charles Humbert. Des faits bien plus graves avaient été déjà signalés à la Chambre, mais elle n'avait pas voulu entendre et comprendre. Il paraît que, cette fois, le Sénat a été secoué. Il a sommé le ministre de la guerre de s'expliquer.

Gélu-ci a répondu qu'il n'était pas prêt, et on a trouvé surprenant, le rapport de M. Charles Humbert, ayant été distribué depuis quelques jours, que le gouvernement ne fût pas en état de répondre. Il est stupéfait, en vérité, que l'état-major, informé des attaques de M. Humbert, n'ait pu opposer des moyens de défense immédiats. Le désordre serait-il aussi effrayable que la dit le sénateur de la Meuse ? M. Clemenceau, qui, en adhérant étourdiment à la loi de trois ans, a consacré, sans réflexion, sans enquête, l'inertie, la routine, l'esprit rétrograde de l'état-major, a sommé les ministres de dire sans retard la vérité. Au besoin, s'il leur faut quelques jours pour la connaître, ils convoqueront le Parlement quand aura pris fin le délicieux voyage de M. Poincaré, qui complique tout et qui rend impossible, dans les circonstances les plus difficiles, un travail parlementaire normal.

M. Viviani doit indiquer aujourd'hui au Sénat la date choisie par lui pour la suite du débat. Sera-ce tout de suite ? Sera-ce dans quelques jours ? Quel qu'il en soit, l'ébranlement de cette crise ne s'arrêtera pas. Le pays saura que le sacrifice de la loi de trois ans, si onéreux, si inutile, si funeste, lui a été demandé par une administration qui a compromis et débilité tous les ressorts de la défense nationale. Le déficit d'un milliard officiellement avoué à la Chambre, la désorganisation de tout, notre système de défense proclamé au Sénat sans que les ministres puissent rassurer d'emblée la pays, voilà où nous en sommes ; voilà où la politique réactionnaire, militariste et coloniale pratiquée depuis quelques années a conduit la France.

Vraiment, vraiment, des dirigeants insensés ont créé un état de choses foncièrement révolutionnaire.

JEAN JAURES.

M. Charles Humbert, rapporteur de la Commission de l'armée, a prononcé hier après-midi, au Sénat, un discours sensationnel qui a littéralement éclaté comme un bruit. Les faits surprenants qu'il a signalés, mais un peu tard, à la veille des vacances, jetent une vive et triste lumière sur le désordre profond qui règne dans l'administration de la guerre.

Où, vraiment, si l'on se croit l'exposé critique du rapporteur, nous serions, à l'heure présente, au point de vue du matériel et des approvisionnements, presque à tous les points de vue, dans la situation où nous étions de la veille de la guerre de 1870, au moment où le maréchal Lebouff d'issail à la tribune de la Chambre qu'il ne manquait pas un « bouton de guêtre ».

LA SÉANCE

La courte séance du matin n'avait eu aucun intérêt. On y avait expédié des projets d'intérêt local.

Au début de la séance de l'après-midi, on adopte, après un débat rapide, un projet de crédits supplémentaires qui s'élève à 17 millions. Et nous voici à la grande discussion attendue avec impatience par les sénateurs avertis, — à la discussion du projet de loi qui autorise le ministre de la guerre et de la marine à engager des dépenses non renouvelables pour les besoins de la défense nationale.

Ces dépenses extraordinaires dépassent 1.400 millions. On va discuter sur leur utilité et sur les régimes financiers qu'on leur appliquera, avant de les faire passer dans le gouffre de la Paix armée.

M. Charles Humbert, rapporteur de la commission de l'armée, monte à la tribune avec un dossier épais. Et tout de suite, dans un grand silence attentif, il entre dans le vif de son sujet.

On a laissé croire au pays, dit-il, que, grâce à la loi de trois ans, on était en mesure de résister à toute agression. Le nombre n'est pas, il faut aussi l'organisation matérielle. L'administration de la guerre a mis du temps à s'en rendre compte. Le programme d'ensemble, tardivement improvisé, s'élevait à 354 millions.

Un projet de loi fut déposé pour la réalisation du projet. Puis, un second programme fut élaboré, mais il ne vit pas le jour ; enfin, un troisième programme de 1.400 millions a été préparé et le 14 juillet le projet de loi fut adopté par le Sénat.

L'administration de l'armée et notamment l'état-major général avaient essayé de tromper le Parlement et le pays (mouvement) ; ils avaient invoqué la nécessité d'observer le secret sur ces sortes de questions.

En réalité, le nombre des véritables secrets militaires est très réduit. M. de Freycinet l'a établi.

M. Messimy, ministre de la guerre, observe que les questions de concentration sont secrètes.

Des précisions

M. Humbert répond qu'il ne vise que le matériel. Ce qu'il va dire sur le matériel de

guerre, édifiera l'assemblée. En voici une première substance. Nous n'avons à nous préoccuper d'opposer à l'artillerie lourde de l'Allemagne.

Un type de canon long a été mis à l'étude en 1912. Les expériences se poursuivent toujours, alors que les armées étrangères sont pourvues depuis longtemps de ce matériel.

Notre artillerie de place n'est pas meilleure ; nous n'avons que des pièces de types différents et de date ancienne.

Pour beaucoup de ces pièces, nous avons un approvisionnement en grande partie d'obus de fonte qui sont dangereux pour ceux qui les manipulent.

Cette mortier est inférieure au mortier allemand pour la puissance et la portée. Le mortier qu'on veut construire a été inventé en France ; mais on l'utilise en Russie et en Allemagne. Chez nous, on l'attend encore.

En ce qui concerne les canons à grande portée et à grande puissance, les services techniques sont incapables de dire quelle pièce sera adoptée. Ils ont fait repousser toutes les découvertes qui se sont produites en dehors d'eux et le matériel proposé par eux n'a pas résisté aux premiers essais.

Les progrès de l'industrie française ont profité à tout le monde, excepté à nous.

Où passent les millions ?

M. Humbert n'est certes pas un orateur de race. Sa diction est sourde, son débit monotone et sans accent, mais les faits qu'il dévoile, en les éclairant de détails techniques, ont une force de réalité qui impressionne vivement. Toutes ses paroles tombent au milieu d'une attention passionnée.

M. Humbert. — Les gouvernements des pays voisins ont vaincu les longues années d'augmentation de leurs approvisionnements ; le remplacement de leur matériel ancien par un matériel nouveau. Aucun crédit ne figure dans le programme à ce point de vue. (Mouvements divers.)

M. le ministre. — C'est une question d'argent. (Mouvements divers.)

M. Ch. Humbert. — On demande des centaines de millions pour des canons dont on n'a pas encore déterminé le type, et on ne demande rien pour des canons qu'on aurait construits pendant des années.

M. le ministre. — Les gouvernements des pays voisins ont vaincu les longues années d'augmentation de leurs approvisionnements ; le remplacement de leur matériel ancien par un matériel nouveau. Aucun crédit ne figure dans le programme à ce point de vue. (Mouvements divers.)

M. Ch. Humbert. — Naturellement.

M. Clemenceau. — Il n'y a pas de vacances quand de tels faits existent.

Cette remarque de M. Clemenceau provoque une certaine agitation. M. Humbert fait une pause et lentement, posément, énumère une série de faits, — les faits suivants qui paraissent invraisemblables et qui sont comme tous les autres — il l'affirmera ensuite — l'expression de la plus stricte vérité.

Le gouverneur de Verdun a demandé en 1900 la séparation de la poudre noire et de la poudre blanche ; il l'a obtenue dix ans après.

Les forts, pour assurer la convergence de leurs feux, n'ont aucun moyen de communication.

Les tourelles fournies à l'armée par notre industrie sont inférieures à celles qu'elle livre à l'étranger. Notre approvisionnement en munitions est insuffisant. On n'est pas sûr de trouver au moment voulu les stocks nécessaires.

Où, nous avons plus de canons, mais l'approvisionnement est resté le même qu'en 1907.

On entend une voix crier : Est-ce possible ?

Paris menacé de disette

M. Humbert parle ensuite de l'approvisionnement particulier de Paris en farines.

Il n'est assuré, dit-il, pendant les années déficitaire, que pour trois ou quatre jours. Le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine, la Chambre de commerce, ont demandé au gouvernement de se préoccuper de cette situation. Le ministre de la guerre comptait, pour y faire face, s'en tenir à la méthode des réquisitions, méthode tout à fait insuffisante quand les stocks sont faibles.

La question vient heureusement d'être résolue grâce à la bonne volonté du Conseil municipal de Paris. Elle est résolue au moins sur le papier, car depuis cinq mois, des cahiers des charges ont été rédigés de telle sorte que les adjudications ont pu avoir lieu.

On demande 10 millions pour les fournitures réglementaires. Les armées en sont pourvues. Chez nous, elles sont à l'étude depuis 1903. Chaque année on demande des crédits pour faire des essais.

Cette année encore, les essais vont continuer. On n'est pas sûr de tout fixer sur ces cuisines roulantes. Auront-elles 2 ou 4 roues ? Auront-elles 1 ou 2 foyers ? Seront-elles en fonte ou en acier ? Bref on nous demande 10 millions pour quelque chose qu'on ne connaît pas.

Il y a sept ou huit mois, la direction du contrôle signalait dans un rapport diverses déficiences et insuffisances ; elle signalait que certains fours-général manquaient de solidité, que les machines à vapeur étaient défectueuses, etc., etc. Aucune suite n'a été donnée à ces observations. (Mouvement prolongé.)

Pauvres soldats !

Une pause brève. L'orateur feuillette un moment son dossier, comme par un extrait de nouveaux secrets qui vont sans doute accroître encore la surprise et l'émotion de l'assemblée. Il reprend de sa même voix calme et froide, qui fait un contraste singulier avec l'intérêt puissant de ses révélations.

M. Humbert. — La question des cuisines roulantes est toujours à l'étude ; il en est de même de celle de l'allègement du fantassin ; on n'a encore trouvé aucune système qui réduira le nombre des cartouches et des vivres.

La question des uniformes est à l'étude depuis 14 ans ; elle vient seulement d'être résolue.

Il nous manque deux millions de paires de chaussures, car les 900.000 godillots qui sont en magasin et qui ont été fabriqués il y a 30 ans ne peuvent entrer en ligne de compte.

La question de la chaussure de repos est toujours en suspens. On va encore faire des expériences sur 8.000 paires. La décision définitive sera-t-elle prise dans 10 ans ?

En attendant, si la guerre était déclarée, nos fantassins partirait avec une paire de chaussures aux pieds et dans le sac une demi-paire de godillots fabriqués il y a 30 ans.

L'Allemagne, elle, s'est arrangée de manière que ses fantassins disposent de trois paires de chaussures, plus une paire en confection.

Trois millions sont demandés, mais seulement en deuxième urgence, pour l'achat de bonnets de police destinés à servir de couvertures de nuit. Or, ces couvertures seraient indispensables, car, en guerre les troupes couchent à la belle étoile sur la terre nue. A l'étranger, les soldats sont dotés des couvertures et des tentes-abris indispensables.

Désordre et gabegie

M. Humbert s'arrête un moment, dans le mouvement de vive agitation que ces dernières révélations ont produit. Puis, il se remet à dévider des choses qui paraissent de plus en plus absurdes le ministre de la guerre.

Les ponts métalliques portatifs ne s'adaptent pas au nouveau matériel de chemins de fer. Nous n'avons pas le matériel nécessaire pour traverser la Moselle ou le Rhin. « On compte sur les péniches ».

Les forts situés entre Toul et Verdun, tous, sauf un, datent de 1875. Ils ne résisteraient pas. Il n'en est pas de même en Allemagne, où la fortification est adaptée au progrès de l'artillerie de siège.

M. Humbert termine cette partie de sa critique par cette conclusion : « La conclusion, dit-il, c'est que les millions qu'on a demandés chez nous au Parlement pour la défense nationale ont été dépensés en pure perte. (Mouvement prolongé.)

La défense des côtes n'existe pas. Pas de camps d'instruction. En 1913, nous aurons la moitié de ceux qu'il nous faut.

M. Humbert affirme qu'il peut apporter des preuves à l'appui de chacune de ses assertions. Il termine ainsi :

Le chef d'état-major de l'armée n'exerce pas sur tout l'organisme militaire l'action qui devrait lui appartenir.

Le ministère de la guerre est divisé en un grand nombre de compartiments où l'on travaille beaucoup, mais sans lien les uns avec les autres.

On abuse du ministère on travaille dans l'obscurité sans aucune de l'opinion publique qui n'est pas informée.

Le ministre répond

Les dernières paroles du rapporteur ont soulevé de vifs applaudissements. Tous les regards se tournent vers le ministre de la guerre, dont on attend la réponse. Hélas ! M. Messimy n'est pas armé. Il déclare très franchement qu'il ne l'est pas. Il reconnaît cependant que « la plupart des faits, pris isolément, sont exacts », mais il lui plaît de croire qu'ils sont isolés, et que la situation est moins sombre, que M. Humbert ne la dépeint.

M. Clemenceau exige une réponse.

« Nous vous attendrons, dit-il à M. Messimy, le temps que vous voudrez. Mais le pays a le droit de savoir si son argent est bien ou mal dépensé. Des faits très graves ont été produits. »

Nous ne pouvons voter les crédits, ajoute-t-il, si ce n'est nous avons toutes les explications voulues.

Le ministre de la guerre promet d'être prêt pour la rentrée.

M. Clemenceau inaisie

M. Clemenceau revient à la charge. « Nous ne sommes, dit-il, ni défendus ni gouvernés. » Brève réplique du ministre qui prend, comme on dit, la tangente, et met le désordre de l'armée, sur le compte de l'instabilité ministérielle. Mais l'autre ne se contente pas de réponses évasives ni de faux-lyanais. Il ne laisse plus de temps. Il veut une réponse aussi prompt que possible. Il la réclame à M. Viviani qui vient d'arriver.

Qui ont non, les faits apportés à cette tribune sont-ils exacts ? (Très bien, très bien.)

Je ne doute pas, personne ne doute du zèle des collaborateurs du ministre. Mais les résultats auxquels ils arrivent sont inquiétants.

Nous refusons de voter aujourd'hui les crédits demandés. Il y a un Parlement qui doit se lever et agir. (Très bien.)

Mais le Parlement n'est plus maître de ses sessions. Il va être obligé de suspendre ses séances. Nous demandons à être réunis lorsque le gouvernement fonctionnera normalement ; nous ne pouvons rester quatre mois sans être renseignés.

Je demande à M. le président du Conseil de convoquer le Parlement dans quelques jours. Le vote doit être connu sans retard.

Le pays a donné tout ce qu'il lui réclamait pour la défense nationale.

Le ministre de la guerre devra nous exposer complètement la situation actuelle. Il devra nous indiquer la remède.

Je me suis prononcé nettement pour le service de trois ans, mais la question de l'armement n'est pas secondaire. Le moral de l'armée dépend pour une bonne part de son armement.

Les déclarations du président du Conseil

M. Viviani monte à la tribune et fait les déclarations suivantes :

M. Clemenceau reconnaît qu'il ne prend au sérieux la demande d'ajournement de la discussion ; mais, je croyais qu'il nous ferait confiance pour la durée des vacances parlementaires. Le Sénat pourrait autoriser le gouvernement à continuer pendant cette période à engager les dépenses. (Mouvements divers.)

Si cette procédure n'était pas adoptée, je prierais le Sénat de me permettre de délibérer avec mes collègues sur la question posée par M. Clemenceau. Je serai demain à la disposition du Sénat, pour lui apporter la réponse du gouvernement ; je demande au Sénat, pour le moment, de suspendre sa séance jusqu'à ce soir, pour lui permettre de recevoir le dépôt du budget et de tenir séance demain dans l'après-midi.

Le rapporteur général s'associe au nom de la commission des finances à la proposition du président du Conseil.

La séance est levée à sept heures, au milieu d'une agitation très vive. Elle est reprise une demi-heure après, le temps de recevoir le budget que le ministre des finances vient déposer.

On continue aujourd'hui la discussion provoquée par les révélations sensationnelles du rapporteur de la commission de l'armée. — A. M. M.

La Manifestation franco-allemande de Condé-sur-Escaut

10.000 CITOYENS ACCLAMENT LA PAIX

Condé-sur-Escaut, 13 juillet. — (Par lettre, de notre correspondant). — La grande manifestation organisée hier par la section socialiste de Condé-sur-Escaut a eu un succès digne de son grand objet : la paix internationale et le rapprochement franco-allemand.

Les autorités locales et régionales avaient certes fait tout ce qui était en leur pouvoir pour entraver cette démonstration. On avait mobilisé cuirassiers et gardes nationaux de manière ridicule. Il est vrai qu'à la suite de l'intervention de nos amis Durrie, Mélin et Lefebvre, députés, auprès de M. Malvy, le ministre de l'intérieur avait conseillé moins de zèle à ses subordonnés et avait soigneusement recommandé de dissimuler ce ridicule déploiement de forces, ce qui fut fait. L'autorité militaire s'était cependant encore distinguée en refusant à notre camarade Tabary, secrétaire de la section de Condé et conseiller d'arrondissement, le droit normal d'usage du terrain qu'il loue sur les anciens remparts, pour y tenir la réunion. Aussi elle l'a-t-elle peu plus loin, le long du canal de l'Escaut, dans une vaste prairie où se dressait une tribune ornée avec le meilleur goût de draperies rouges, de bandières et de portraits des grands fondateurs du socialisme.

Départ du cortège

A 3 heures, le cortège se forma au centre de la ville. Il est énorme. Il y a là plus de trois cents drapeaux rouges des sections du Parti, des syndicats et coopératives de la région et des militants venus de tous les points de l'arrondissement de Valenciennes et aussi de Belgique, les fanfares, les trompettes, les chorales. Tous se groupent en une imposante cohorte qui bientôt se déroule enthousiaste à travers les rues de la vieille cité, dont l'enceinte — aujourd'hui déclassée — et qui constitue un des plus remarquables vestiges des fortifications de Vauban, est bientôt franchie par les manifestants qui arrivent sur le terrain du meeting.

Il y a là au moins dix mille manifestants qui se groupent en rangs compacts autour de la tribune sur laquelle montent les orateurs et les principaux militants de la région. Mélin, député de la circonscription, président, assisté de Tabary, l'organisateur principal de cette belle journée.

Les discours

En quelques mots, Tabary dit en termes heureux le caractère de la manifestation, définit le but internationaliste que la section de Condé s'est proposée d'affirmer et que la presse réactionnaire de la région a essayé de défigurer.

Mazenc, délégué du Conseil national, avec la belle éloquence habituelle à la fois ample et précise qu'on lui connaît, montre l'action contre la paix du monde du consortium des grands fabricants d'armements dont notre ami Liebknecht a si courageusement dénoncé le plus puissant — Krupp. Il affirme bien haut notre volonté pacifique invincible.

Jean Louquet apporte le salut et l'adhésion du groupe socialiste au Parlement à cette manifestation pour la paix. Il rappelle tout ce que le grand nom de Liebknecht représente, pour les socialistes, l'œuvre immortelle du grand Wilhelm « le soldat de la Révolution » condamné en 1871 — pour son admirable protestation contre la violation du Droit — et son œuvre jusqu'en 1900, puis celle de son fils Karl, aujourd'hui en Allemagne, le plus grand ennemi du militarisme. Il affirme enfin l'entière union fraternelle des prolétaires de France et d'Allemagne.

Vandersmissen, secrétaire du Parti ouvrier belge, vient apporter dans cette manifestation franco-allemande l'adhésion du prolétariat belge, dont il rappelle les récentes luttés et les efforts inlassables pour le triomphe de l'idée socialiste.

Allocution de Liebknecht

Dès son apparition, notre camarade Liebknecht est salué par une ovation formidable.

Non pour obéir à la ridicule injonction d'un commissaire de police — auquel Louquet rappelle que nous n'étions pas en Prusse où il est interdit de s'exprimer dans une réunion publique en une langue étrangère — mais pour satisfaire le désir des camarades de le comprendre, le député de Potsdam voulut s'exprimer en français.

Et ainsi chacune de ses pensées arriva à un vaste auditoire qui ne cessa de souligner par ses braves chaleureux et ses acclamations l'entière identité de sentiments et d'aspirations existant entre notre camarade et lui.

Lire la suite en Deuxième Page.

UNE LOCOMOTIVE suspendue DANS LES AIRS



Le transport aérien d'une locomotive (d'après la Science et la Vie)

La photographie ci-contre, que nous empruntons à l'excellent magazine *La Science et la Vie*, représente un des plus pittoresques et des plus émouvants épisodes de la construction de la digue d'Arrowrock, aux Etats-Unis : le transport aérien, par câbles, d'une locomotive pesant 16.000 kilogrammes.

Il ne s'agit pas là d'un exploit unique, mais d'une opération relativement courante dans des travaux de ce genre, où l'absence de routes et de voies ferrées dans la région montagneuse avoisinant le point où l'on doit établir un barrage pour déterminer une forte chute d'eau, rend nécessaire d'amener à pied d'œuvre, par la voie de l'air, tout le matériel, pierres, ciment, wagons et même, on voit, locomotives ; on y arrive au moyen de transporteurs aériens à grande portée, mais électriques.

Dans le cas de la digue d'Arrowrock, bâtie en cette localité sur la rivière I. Boise, le transport des locomotives s'est fait sur des couples de fil d'acier susceptibles de résister chacun à une charge continue de 5.000 kilogrammes et supportant un chariot muni de dispositifs qui absorbent les chocs et évitent la rupture des câbles. Les locomotives étaient pendues en dessous du chariot, celui-ci alimenté par du courant triphasé à 60 périodes, sous une tension de 2.200 volts. Les pylônes métalliques qui supportaient l'ensemble étaient éloignés les uns des autres de plus de 400 mètres.

Deux ouvriers brûlés et asphyxiés

Hier après-midi, vers deux heures, deux ouvriers ont été brûlés et asphyxiés à l'usine d'éclairage de la Société de la force motrice par l'électricité, 4, quai de Seine, à Saint-Ouen.

C'est au cours d'un nettoyage, par suite de l'incrimination de vapeurs de goudron, au contact d'une lampe électrique brisée accidentellement que l'accident s'est produit.

L'un des ouvriers, René Godest, 25 ans, 42, rue Villeneuve, à Clichy, est décédé pendant son transport à l'hôpital ; son cadavre a été envoyé à la Morgue. Le second, Georges Ondinel, 25 ans, 215, boulevard Victor-Hugo, à Clichy, brûlé très grièvement, est en traitement à l'hôpital Bichat.

Le commissaire de police de Saint-Ouen a informé le Parquet et a ouvert une enquête.

Lire en deuxième page

Fleurette

par

Emile POUGET

Lire la suite en Deuxième Page.

BAL FRANCO-RUSSE



La polka des 3 ans

Trois Soldats sont asphyxiés dans un fort

DEUX NE PEUVENT ÊTRE RAPPELÉS A LA VIE

Reims, 13 juillet. — Un très grave accident s'est produit au fort de Witry, Reims, où l'on procède actuellement à des expériences de pose de mines souterraines. Ce matin, à 11 heures, trois soldats ont été asphyxiés dans les galeries. Deux sont morts. L'autre est dans un état grave.

Le groupe de l'attaque venait de faire exploser un fourneau de mine contenant 1.000 kilos de poudre. Les hommes de la défense entrèrent, peu après, dans le réseau souterrain, creusé à 10 mètres de profondeur, pour aller se rendre compte des dégâts occasionnés par la mine. Or, cette galerie, mesurant 60 centimètres de large sur 70 centimètres de haut, avait été envahie par les gaz provenant de la déflagration de la poudre.

En pénétrant dans le souterrain, un caporal tomba inanimé.

Immédiatement, l'adjudant Fougère et le sergent Falot, du 9^e génie, se portèrent à son secours. A leur tour, ils tombèrent, asphyxiés par les gaz.

On tenta de les dégager en tirant sur les cordes auxquelles ils étaient attachés, mais les matériaux accumulés au ras du sol par l'explosion, coinceant les cordes, rendirent ces efforts vains.

Le lieutenant François, s'engagea alors dans la galerie. Il parvint à retirer les trois hommes et à les ramener à la surface du sol, où les majors Debout et Colaneri leur prodiguèrent les premiers soins. Le caporal put être ramené à la vie, mais, pour le sergent Falot et l'adjudant Fougère, tout fut inutile.

Les corps de ces deux victimes, recouverts du drapeau tricolore, ont été déposés dans une casemate du fort de Witry. Dans l'après-midi, une voiture ambulatoire les a conduits à l'hôpital militaire de Reims.

Partie remise

PAR

Marcel CACHIN

Malgré le vif désir du groupe parlementaire socialiste, malgré la promesse formelle du ministre des finances, l'interpellation sur la situation matérielle des petits fonctionnaires trimant à la rentrée le 14 juillet, comme nous l'espérons.

Le budget de 1914 étant revenu la veille du Sénat, la Chambre ne voulait pas entendre parler d'autre chose. Et comme il ne lui restait que quelques jours avant d'achever sa première session, on a remis à la rentrée la conversation avec M. Noulens et le gouvernement.

Quelque dépit que nous en puissions éprouver, les uns et les autres, forcé nous est donc de nous incliner. Une discussion sur un sujet aussi important ne peut être utilement engagée, avec profit pour les intéressés, que devant une Chambre ayant l'esprit libre. Or, à l'heure présente, on ne peut entretenir les députés que de deux objets : le vote du budget et les vacances. Pour le reste, ils sont obstinément sourds.